

À partir du 31 août, le site de demande de logement social change !



Écran d'accueil



Écran de saisie d'une nouvelle demande



Écran d'un compte personnel
avec le suivi de mes demandes

Un nouveau site pour ma demande de logement social

- La création d'un compte **unique** et personnel pour toutes mes demandes dès ma première connexion

- Toutes mes demandes de logement social déjà transmises sont **conservées et accessibles**

- La possibilité de faire mes **démarches** depuis mon **téléphone portable**

- L'opportunité de **me connecter avec France Connect** = un identifiant de connexion pour l'ensemble de mes démarches auprès de l'administration

- ... **Et très prochainement** Un pré-remplissage automatique de certaines données de ma demande

  **La création de ma demande est simplifiée** : plus vite ma demande est transmise, plus vite mon ancienneté démarrera

 **Le suivi de mes dossiers en un clic** : je vois l'avancée de mes demandes sur mon compte utilisateur

En bref, ma demande de logement social est simple et pratique !



D'ici le 31 août, je pense à valider mes demandes de logement social restées en brouillon, sinon elles seront supprimées avec la mise en ligne du nouveau site.

Rendez-vous sur
www.demande-logement-social.gouv.fr
pour créer mon compte à partir du 31 août